



LA VERMIFUGATION EST UN ACTE NÉCESSAIRE POUR LA BONNE SANTÉ DES ANIMAUX DE COMPAGNIE



©CALLALLOO CANDCY



©Kalim

Les vers, parasites internes du chien et du chat (vers « plats » appelés communément ténias, vers « ronds » tels que les ascaris, ankylostomes, trichures) sont dangereux pour la santé de vos compagnons et la vôtre. 20 à 40% des chiens adultes sont infestés sans qu'aucun signe d'infestation ne soit visible. Il est conseillé de les vermifuger de façon systématique et régulière.

- Vermifuger les chiots et les chatons tous les mois jusqu'à 6 mois d'âge au moins.
- Vermifuger les chiens et les chats adultes tous les 3 mois durant toute leur vie.
- Vermifuger une chienne reproductrice au moment de la saillie, 15 jours avant la mise bas et 15 jours après la mise bas.
- Vermifuger le même jour tous les chiens et chats qui vivent ensemble.
- Vermifuger vos chiens et chats avant une vaccination, la réponse vaccinale n'en sera que meilleure.
- Vermifuger vos chiens et chats avant et après un voyage ou un séjour en chenil ou pension.

Ne négligez pas les règles d'hygiène de base (lavage des mains...)

Demandez conseil à votre vétérinaire à l'occasion de toute consultation.